

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Le chef de cabinet

Paris, le 12 FEV. 2015

N/Réf. : CDAP/D/A15002297-D15001811

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de Mme Ségolène ROYAL, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, sur la non-communication de documents ou d'études portant sur la future autoroute urbaine A507. Vous faites état de multiples demandes auprès des services de la préfecture restées sans réponse.

La ministre a pris bonne note de votre démarche.

Elle m'a chargé de signaler votre courrier au préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, représentant l'État au niveau local, en lui demandant de vous apporter toutes les précisions nécessaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Sébastien LIME



Monsieur Richard HARDOUIN
Président du Collectif anti-nuisances L2
Les Cèdres de Prévalaye - entrée A
30, tr. des 4 chemins de Montolivet
13012 MARSEILLE